

# LOCATION DE **Gobelets** Réutilisables



VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT OU UNE FÊTE ?

Optez pour les gobelets réutilisables proposés par Saumur Agglopropreté en partenariat avec l'Adapei 49.

## > UN SERVICE À PETIT PRIX DE LOCATION ET DE LAVAGE

Le service proposé comprend la location de gobelets réutilisables, ainsi que leur lavage après l'événement.

Fabriqués en Bretagne, à partir de plastique recyclé, les gobelets ont une contenance de 25cl. Ils se déforment peu et peuvent contenir des boissons froides ou chaudes. Sans bisphénol A, ni phtalates.

- \* **Tarifs** : 5€ la caisse de 100 gobelets + 1€ par gobelet cassé ou manquant

## > LES CONDITIONS DE LOCATION

Saumur Agglopropreté propose la location ponctuelle des gobelets aux organisateurs d'événements : associations, particuliers, collectivités, entreprises, etc.

- \* Événement ayant lieu sur Saumur ou les cantons de Saumur-Sud et Montreuil-Bellay.

*Location de longue durée possible, nous contacter pour plus de renseignements.*

## > LA LOCATION EN PRATIQUE

- 1 Réservez les gobelets au plus tôt auprès de Saumur Agglopropreté.
- 2 Récupérez les gobelets à l'ESAT Adapei de Saint-Lambert des Levées jusqu'à 24h avant l'événement.
- 3 C'est le jour J ! Pensez à instaurer une consigne s'il y a vente de boisson.
- 4 Rapportez les gobelets sales à l'ESAT jusqu'à 24h après l'événement.

## > POURQUOI PRÉFÉRER LES Gobelets Lavables ?

- \* En utilisant un gobelet réutilisable plutôt qu'un gobelet jetable, ce sont 5g de déchets qui sont évités, ainsi qu'un gaspillage de matière première pour la fabrication et le transport.
- \* Le bilan carbone des gobelets réutilisables est plus faible que celui des gobelets jetables dès la 7<sup>ème</sup> utilisation.
- \* Avec les gobelets réutilisables, fini les sites jonchés de gobelets et les corvées de nettoyage à la fin de l'événement.
- \* L'association Adapei 49 assure le lavage des gobelets et favorise l'épanouissement professionnel, personnel et social de personnes en situation de handicap au sein de l'ESAT de Saint-Lambert des Levées.



 Adapei 49

## > COMMENT METTRE EN PLACE UNE CONSIGNE ?

La consigne responsabilise l'utilisateur du gobelet et le sensibilise sur les modes de consommation responsable.

- 1 Je donne 1€ pour avoir un gobelet.
- > 2 Je l'utilise et le réutilise.
- > 3 Je rends mon gobelet pour récupérer 1€



La gestion de la consigne peut se faire au bar ou dans un stand à l'écart. Des affiches sont fournies pour expliquer le système de consignes et inciter le public à rendre les gobelets.

**ASTUCE** : Prévoyez un fond de caisse suffisant en pièce de 1€ pour pouvoir rendre les cautions à la fin de l'événement.

## > POUR RÉSERVER AU PLUS TÔT

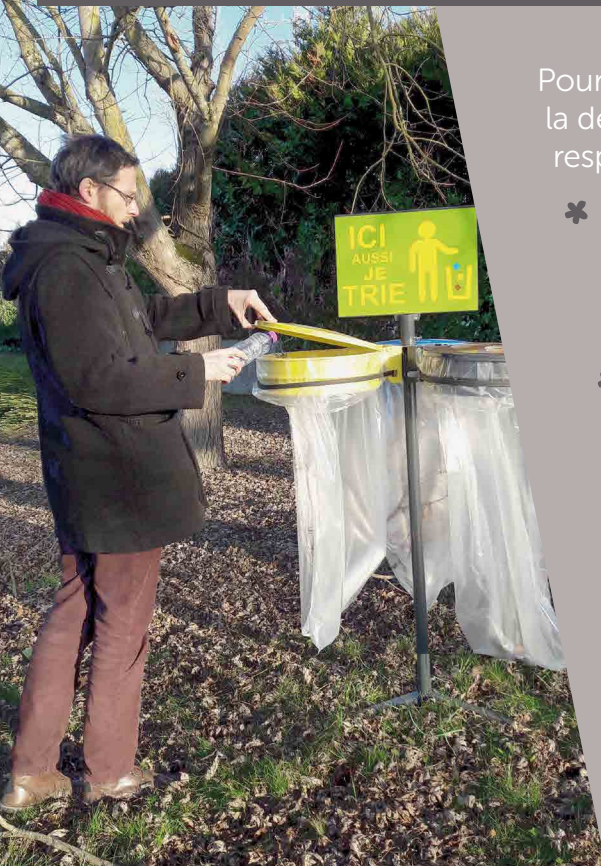
Saumur Agglopropreté

201 boulevard Jean Moulin - 49400 SAUMUR

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

02 41 50 44 67 - [accueil@agglopropre49.fr](mailto:accueil@agglopropre49.fr)

## > PENSEZ AU TRI DES DÉCHETS



Pour aller plus loin dans la démarche d'événement responsable :

- \* Supports à sacs mobiles pour le tri des emballages et des papiers pendant l'événement.
- \* Signalétique de tri (affiches)
- \* Kit pour l'organisation d'une discosoupe

Saumur Agglopropreté vous aide par un accompagnement personnalisé.

SAUMUR  
**agglopropreté**

Réduisons nos déchets